



Officejet Enterprise Color MFP X585/X585 Flow

Guide de garantie et de réglementation



www.hp.com/support/ojcolorMFPX585



HP Officejet Enterprise Color MFP X585

Guide de garantie et de réglementation

Copyright et licence

© 2014 Copyright Hewlett-Packard Development Company, L.P.

Il est interdit de reproduire, adapter ou traduire ce manuel sans autorisation expresse par écrit, sauf dans les cas permis par les lois régissant les droits d'auteur.

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Les seules garanties des produits et services HP sont exposées dans les clauses expresses de garantie fournies avec les produits ou services concernés. Le contenu de ce document ne constitue en aucun cas une garantie supplémentaire. HP ne peut être tenu responsable des éventuelles erreurs techniques ou éditoriales de ce document.

Numéro de référence : B5L04-90944

Edition 2, 4/2014

Marques commerciales

ENERGY STAR® et la marque ENERGY STAR® sont des marques déposées aux Etats-Unis.

Sommaire

1 Service et assistance	1
Déclaration de garantie limitée Hewlett-Packard	2
Royaume-Uni, Irlande et Malte	3
Autriche, Belgique, Allemagne et Luxembourg	3
Belgique, France et Luxembourg	3
Italie	5
Espagne	5
Danemark	5
Norvège	5
Suédois	6
Portugal	6
Grèce et Chypre	6
Hongrie	6
République tchèque	6
Slovaquie	7
Pologne	7
Bulgarie	7
Roumanie	7
Belgique et Pays-Bas	7
Finlande	8
Slovénie	8
Croatie	8
Lettonie	8
Lituanie	8
Estonie	9
Contrat de Licence Utilisateur Final	10
OpenSSL	13
Assistance clientèle	14
2 Spécifications produit	15
Spécifications physiques	16
Consommation d'énergie, spécifications électriques et émissions acoustiques	16

Spécifications environnementales	16
3 Informations réglementaires	17
Réglementations de la FCC	18
Programme de gestion écologique des produits	19
Protection de l'environnement	19
Production d'ozone	19
Consommation d'énergie	19
Utilisation du papier	19
Matériaux plastiques	19
Consommables d'impression HP Officejet	19
Instructions concernant le renvoi et le recyclage	20
Etats-Unis et Porto-Rico	20
Retours multiples (plus d'une cartouche)	20
Renvois uniques	20
Expédition	20
Retours hors Etats-Unis	21
Papier	21
Restrictions de matériel	21
Collecte des déchets par les utilisateurs	22
Recyclage du matériel électronique	22
Substances chimiques	22
Fiche signalétique de sécurité du produit	22
EPEAT	22
Informations complémentaires	22
Déclaration de conformité	24
Déclaration de conformité	26
Déclarations relatives à la sécurité	28
Canada - Déclaration de conformité de l'ICES-003 de l'industrie du Canada	28
Déclaration VCCI (Japon)	28
Instructions sur le cordon d'alimentation	28
Déclaration relative aux cordons d'alimentation (Japon)	28
Déclaration EMC (Chine)	28
Déclaration EMC (Corée)	28
Déclaration EMI (Taiwan)	29
Déclaration GS (Allemagne)	30
Tableau de substances (Chine)	30
Informations utilisateur Ecolabel SEPA (Chine)	30
Déclaration relative aux restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)	30
Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)	31
Conformité avec l'Eurasie (Biélorussie, Kazakhstan, Russie)	31

Autres déclarations concernant les produits de télécommunication (télécopie)	32
Union Européenne - Déclaration relative aux télécommunications	32
New Zealand Telecom Statements	32
Additional FCC statement for telecom products (US)	32
Telephone Consumer Protection Act (US)	33
Industry Canada CS-03 requirements	33
Marquage pour les télécommunications câblées au Vietnam pour les produits homologués ICTQC	34
Marquage télécommunications Japon	34

Index	35
--------------------	-----------

1 Service et assistance

- [Déclaration de garantie limitée Hewlett-Packard](#)
- [Contrat de Licence Utilisateur Final](#)
- [OpenSSL](#)
- [Assistance clientèle](#)

Déclaration de garantie limitée Hewlett-Packard

PRODUIT HP	DUREE DE GARANTIE LIMITEE
HP Officejet Enterprise Color MFP X585dn, X585f, X585z	Garantie d'un an sur site

HP vous garantit à vous, le client final, que le matériel et les accessoires HP seront exempts de vices de matériau et de fabrication après la date d'achat et pendant la durée spécifiée ci-dessus. Si de tels défauts sont signalés à HP au cours de la période de garantie, HP s'engage, à son entière discrétion, à réparer ou à remplacer les produits dont les défauts ont été confirmés. Les produits de remplacement peuvent être neufs ou comme neufs.

HP garantit que le logiciel HP est exempt de tout défaut d'exécution de programme dû à une fabrication ou un matériel défectueux, dans le cadre d'une installation et d'une utilisation normales, à compter de la date d'achat et durant la période mentionnée ci-dessus. Si HP reçoit communication de tels vices pendant la durée de la garantie, HP remplacera tout logiciel qui se révélerait défectueux.

HP ne garantit pas l'exécution des produits HP sans interruption ni erreur. Si HP n'est pas en mesure de remplacer un produit défectueux dans un délai raisonnable, selon les termes définis dans la garantie, le prix d'achat sera remboursé sur retour rapide du produit.

Les produits HP peuvent renfermer des pièces refaites équivalant à des pièces neuves au niveau des performances ou peuvent avoir été soumis à une utilisation fortuite.

La garantie ne s'applique pas aux vices résultant (a) d'un entretien ou d'un étalonnage incorrect ou inadéquat, (b) de logiciels, interfaces, pièces ou consommables non fournis par HP, (c) d'une modification non autorisée ou d'une utilisation abusive, (d) d'une exploitation ne répondant pas aux spécifications écologiques publiées pour le produit ou (e) d'une réparation du site ou d'un entretien incorrects.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI LOCALE, LES GARANTIES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, ECRITE OU ORALE, N'EST EXPRIMEE OU IMPLICITE ET HP DECLINE EXPLICITEMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE ET D'APTITUDE A REMPLIR UNE FONCTION DEFINIE. Certains pays/régions, états ou provinces n'autorisant pas de limitations de la durée d'une garantie tacite, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner. Cette garantie vous donne des droits juridiques spécifiques qui varient en fonction de l'état, de la province ou du pays/région où vous résidez.

La garantie limitée de HP s'applique dans tout pays/région où HP propose un service d'assistance pour ce produit et où HP commercialise ce produit. Le niveau du service de garantie que vous recevez peut varier en fonction des normes locales. HP ne modifiera pas la forme, l'adéquation ou le fonctionnement du produit pour le rendre opérationnel dans un pays/région auquel/à laquelle il n'est pas destiné pour des motifs légaux ou réglementaires.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, LES RECOURS ENONCES DANS CETTE CLAUSE DE GARANTIE SONT LES RECOURS UNIQUES ET EXCLUSIFS DONT VOUS DISEPOSEZ. A L'EXCEPTION DES CAS PRECITES, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE SERONT TENUS POUR RESPONSABLES DES PERTES DE DONNEES OU DES DOMMAGES DIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS ET DE DONNEES) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE RELATIF A UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE. Certains pays/régions, états ou provinces n'autorisant pas l'exclusion ni la limitation des dommages indirects ou consécutifs, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

LES TERMES DE CETTE GARANTIE, EXCEPTE DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR, N'EXCLUENT PAS, NE LIMITENT PAS, NE MODIFIENT PAS ET VIENNENT EN COMPLEMENT DES DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES A LA VENTE DE CE PRODUIT A VOTRE INTENTION.

Royaume-Uni, Irlande et Malte

The name and address of the HP entity responsible for the performance of the HP Limited Warranty in your country is as follows:

United Kingdom: Hewlett-Packard Ltd Cain Road Bracknell GB-Berks RG12 1HN

Eire: Hewlett-Packard Ireland Limited, 63-74 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2

Malta: Hewlett-Packard International Trade B.V. Malta Branch, 48, Amery Street, Sliema SLM 1701, MALTA

You may have additional statutory rights against the seller based on your purchase agreement. Those rights are not in any way affected by this HP Limited Warranty.

Autriche, Belgique, Allemagne et Luxembourg

Als Anlage finden Sie die Namen und Adressen der jeweiligen HP Gesellschaft, die in Ihrem Land die HP Herstellergarantie gewährt.

Deutschland: Hewlett-Packard GmbH, Herrenberger Straße 140, D-71034 Böblingen

Österreich: Hewlett-Packard Ges.m.b.H., Wienerbergstrasse 41, A-1120 Wien

Luxemburg: Hewlett-Packard Luxembourg SCA, Vegacenter 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen

Belgien: Hewlett-Packard Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 1A, B-1831 Brüssel

Deutschland und Österreich

Über die Herstellergarantie hinaus haben Sie gegebenenfalls Mängelansprüche gegenüber Ihrem Verkäufer aus dem Kaufvertrag, die durch diese Herstellergarantie nicht eingeschränkt werden.

Luxemburg

Über die Herstellergarantie hinaus haben Sie gegebenenfalls gesetzliche Ansprüche gegenüber Ihrem Verkäufer aus dem Kaufvertrag, die durch diese Herstellergarantie nicht eingeschränkt werden. Insbesondere werden für Verbraucher folgende gesetzliche Bestimmungen von der Herstellergarantie nicht berührt: Gesetz vom 21. April 2004 bezüglich der Vertragsmäßigkeit von Verbrauchsgütern und gesetzliche Bestimmungen des Zivilgesetzbuches bezüglich der Garantie. Die gesetzliche Garantie nach dem Gesetz vom 21. April 2004 ist auf zwei Jahren ab der Lieferung des Verbrauchsgutes befristet.

Belgien

Sie haben gegebenenfalls zusätzliche Ansprüche gegenüber Ihrem Verkäufer aus dem Kaufvertrag, die durch diese HP Herstellergarantie nicht eingeschränkt werden.

Belgique, France et Luxembourg

Vous trouverez, ci-après, les coordonnées de l'entité HP responsable de l'exécution de la garantie fabricant relative à votre matériel HP dans votre pays.

France:

En vertu de votre contrat d'achat, il se peut que vous disposiez de droits légaux supplémentaires à l'encontre de votre vendeur. Ceux-ci ne sont aucunement affectés par la présente garantie du fabricant HP.

En particulier, si vous êtes un consommateur domicilié en France (départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) inclus dans la limite des textes qui leur sont applicables), le vendeur reste tenu à votre égard des

défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Code de la consommation:

« Art. L. 211-4. - Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

« Art. L. 211-5. - Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

« Art. L.211-12. – L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Code civil:

« Code civil Article 1641 : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

« Code civil Article 1648 : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

L'entité HP responsable de l'exécution de la garantie fabricant relative à votre matériel HP est : Hewlett-Packard France SAS, 1 Avenue du Canada 91947 LES ULIS

Belgique:

En vertu de votre contrat d'achat, il se peut que vous disposiez de droits légaux supplémentaires à l'encontre de votre vendeur. Ceux-ci ne sont aucunement affectés par la présente garantie du fabricant HP.

L'entité HP responsable de l'exécution de la garantie fabricant relative à votre matériel HP est : Hewlett-Packard Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 1A, B-1831 Belgique

Luxembourg:

En vertu de votre contrat d'achat, il se peut que vous disposiez de droits légaux supplémentaires à l'encontre de votre vendeur. Ceux-ci ne sont aucunement affectés par la présente garantie du fabricant HP. En particulier, si vous êtes un consommateur la présente garantie fabricant HP ne fait pas obstacle à l'application des dispositions de la loi du 21 avril 2004 relative à la garantie de conformité et des dispositions du Code civil relatives à la garantie. La durée de la garantie légale en vertu de la loi du 21 avril 2004 est de deux ans à compter de la délivrance du bien.

L'entité HP responsable de l'exécution de la garantie fabricant relative à votre matériel HP est : Hewlett-Packard Luxembourg SCA, Vegacenter 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen

Italia

In allegato il cliente troverà i nomi e gli indirizzi delle Società del Gruppo HP che prestano i servizi in Garanzia (garanzia di buon funzionamento e garanzia convenzionale) in Italia.

Italia: Hewlett-Packard Italiana S.r.L., Via G. Di Vittorio 9, 20063 Cernusco sul Naviglio

Oltre alla Garanzia del Produttore, e in modo indipendente dalla stessa, il Consumatore potrà far valere i propri diritti di legge nei confronti del venditore tra cui il diritto di chiedere, nei primi 24 mesi dalla data di acquisto del prodotto, la riparazione gratuita o la sostituzione del prodotto non conforme al contratto ai sensi dell'art. 130 del Codice del Consumo (Dlgs. 206/2005) laddove ne ricorrano le condizioni.

Espagne

Adjunto puede encontrar el nombre y dirección de las entidades HP que ofrecen la Garantía Limitada de HP (garantía comercial adicional del fabricante) en su país.

España Hewlett-Packard Española S.L.U. C/Vicente Aleixandre 1 Parque Empresarial Madrid - Las Rozas, E-28232 Madrid

La garantía comercial adicional de HP (Garantía Limitada de HP) no afecta a los derechos que usted, como consumidor, pueda tener frente al vendedor por la falta de conformidad del producto con el contrato de compraventa. Dichos derechos son independientes y compatibles con la garantía comercial adicional de HP y no quedan afectados por ésta.

De conformidad con los mismos, si durante un plazo de dos años desde la entrega del producto aparece alguna falta de conformidad existente en el momento de la entrega, el consumidor y usuario tiene derecho a exigir al vendedor la reparación del producto, su sustitución, la rebaja del precio o la resolución del contrato de acuerdo con lo previsto en el Título V del Real Decreto Legislativo 1/2007. Salvo prueba que demuestre lo contrario, se presumirá que las faltas de conformidad que se manifiesten en los seis meses posteriores a la entrega del producto ya existían cuando el producto se entregó.

Únicamente cuando al consumidor y usuario le resulte imposible o le suponga una carga excesiva dirigirse al vendedor por la falta de conformidad con el contrato podrá reclamar directamente al fabricante con el fin de obtener la sustitución o reparación.

Danemark

Vedhæftet finder De navn og adresse på de HP-selskaber, som yder HP's mangeludbedring i Danmark.

Danmark: Hewlett-Packard A/S, Engholm Parkvej 8, DK-3450, Allerød

Herudover kan De have opnået rettigheder overfor sælger af HP's produkter i henhold til Deres købsaftale. HP's regler om mangeludbedring begrænser ikke sådanne rettigheder.

Norvège

Vedlagt finner du navn og adresse på de HP-selskaper som svarer for fabrikkgarantien i Norge.

Norge: Hewlett-Packard Norge AS, Østensjøveien 32, 0667 OSLO, Norge

Utover dette kan du ha oppnådd rettigheter gjennom kjøpsavtalen med selgeren av ditt HP-produkt dersom du er en forbruker etter norsk forbrukerkjøpslov. Slike rettigheter innskrenkes ikke av fabrikkgarantien. Den lengste absolutte reklamasjonsretten er 5 år for produkter som ved vanlig bruk er ment å vare vesentlig lengre enn 2 år (med de begrensninger som følger av norsk lovgivning og rettspraksis). Overfor selgeren kan det reklameres på ytelsen som helhet selv om garantien kun dekker deler av ytelsen som er kjøpt.

Reklamasjonsretten kan tapes dersom det ikke reklameres innen rimelig tid, også innenfor den absolutte reklamasjonsperioden.

Suédois

Av bilagda förteckning framgår namn och adress till det HP-företag som svarar för HPs begränsade garanti (fabriksgaranti) i Sverige.

Sverige: Hewlett-Packard Sverige AB, SE-169 85 Stockholm

Ni kan utöver denna fabriksgaranti även ha tillkommande lagstadgade rättigheter, som följer av Ert avtal med säljaren av produkten. Dessa rättigheter inskränks inte av fabriksgarantin.

Portugal

Anexa à presente declaração encontra-se uma lista das empresas HP de entre as quais consta o nome e morada da empresa responsável pela prestação da Garantia Limitada HP (garantia do fabricante) no seu país.

Portugal: Hewlett-Packard Portugal, Lda., Edifício D. Sancho I, Quinta da Fonte, Porto Salvo, 2780-730 Paco de Arcos, P-Oeiras

Além da referida garantia do fabricante prestada pela HP, poderá também beneficiar, nos termos da legislação local em vigor, de outros direitos legais relativos à garantia, ao abrigo do respectivo Contrato de Compra e Venda.

A presente garantia não representará quaisquer custos adicionais para o consumidor. A presente garantia limitada não afeta os direitos dos consumidores constantes de leis locais imperativas, como seja o Decreto-Lei 67/2003, de 8 de Abril, com a redação que lhe foi dada pelo Decreto-Lei 84/2008, de 21 de Maio.

Grèce et Chypre

Συνημμένα αναφέρονται οι επωνυμίες και οι διευθύνσεις των εταιρειών της HP που παρέχουν την Περιορισμένη Εγγύηση της HP (εγγύηση κατασκευαστή) στην χώρα σας. Η εγγύηση κατασκευαστή δεν περιορίζει τα επιπλέον νόμιμα δικαιώματα που μπορεί να έχετε έναντι του πωλητή, όπως αυτά καθορίζονται στην σύμβαση αγοράς του προϊόντος.

Ελλάδα /Κύπρος: Hewlett-Packard Hellas Ε.Π.Ε., Βορείου Ηπείρου 76,151 25 ΜΑΡΟΥΣΙ

Hongrie

Ön az alábbiakban megtalálja azon HP vállalatok nevét és címét, amelyek az egyes országokban biztosítják a HP mint gyártó által vállalt Korlátozott Jótállást.

Hungary: - Hewlett-Packard Magyarország Kft, H-1117 Budapest, Alíz utca 1.

- Hewlett-Packard Informatikai Kft, H-1117 Budapest, Alíz utca 1.

A HP Korlátozott Jótállásán túlmenően Ön a HP terméket Önnek értékesítő kereskedővel szemben megilletik a helyi kötelezően alkalmazandó és eltérést nem engedő jogszabályok által biztosított szavatossági és jótállási jogok. Az Önre vonatkozó, kötelezően alkalmazandó és eltérést nem engedő jogszabályban biztosított jogait a HP Korlátozott Jótállási nyilatkozata nem korlátozza.

République tchèque

V příloze jsou uvedeny názvy a adresy společností skupiny HP, které poskytují omezenou záruku HP (záruku výrobce) ve Vaší zemi.

Česká republika: Hewlett Packard s.r.o., Vyskočilova 1/1410, 140 21 Praha 4

Pokud máte na základě konkrétní kupní smlouvy vůči prodávajícímu práva ze zákona přesahující záruku vyznačenou výrobcem, pak tato práva nejsou uvedenou zárukou výrobce dotčena.

Slovaquie

V přílohe sú uvedené mená a adresy spoločností skupiny HP, ktoré zabezpečujú plnenia z obmedzenej záruky HP (záruka výrobcu) vo vašej krajine.

Slovenská republika: Hewlett-Packard Slovakia, s.r.o., Galvaniho 7, 820 02 Bratislava

Pokiaľ máte na základe vašej kúpnej zmluvy voči predávajúcemu práva zo zákona presahujúce záruku výrobcu, také práva nie sú uvedenou zárukou výrobcu dotknuté.

Pologne

W załączeniu przedstawiamy nazwy i adresy jednostek HP, odpowiedzialnych za wykonanie ograniczonej gwarancji HP w Państwa kraju.

Polska: Hewlett-Packard Polska Sp. z o.o., Szturmowa 2a, 02-678 Warszawa wpisana do rejestru przedsiębiorców w Sądzie Rejonowym dla m. st. Warszawy, XIII Wydział Gospodarczy, pod numerem KRS 0000016370, E0001100WZ, kapitał zakładowy 475 000 PLN. NIP 527-020-51-28

HP informuje, że na podstawie umowy sprzedaży mogą Państwu przysługiwać wobec sprzedawcy ustawowe prawa niezależne w stosunku do udzielanej, ograniczonej gwarancji HP. Gwarancja HP nie wyłącza, nie ogranicza ani nie zawiesza uprawnień kupującego wynikających z niezgodności towaru z umową.

Bulgarie

Долу ще намерите името и адреса на дружеството във Вашата страна, отговорно за предоставянето на Гаранционната поддръжка в рамките на Ограничената Гаранция предоставяна от Хюлет-Пакард /HP.

Хюлет-Пакард България ЕООД, с ЕИК 121909024, със седалище и адрес на управление: София 1766, р-н Младост, ул. Околовръстен път № 258

Вие имате допълнителни законови права пред продавача на продукта в съответствие с договора Ви за покупко-продажба. Тези права по-никакъв начин не се ограничават от Ограничената Гаранция предоставяна от HP.

При необходимост, моля да се обърнете към продавача на продукта.

Roumanie

Mai jos am inclus numele si adresa entitatii HP care este responsabila cu indeplinirea obligatiilor aferente Garantiei Producatorului HP in tara dvs.

România: Hewlett-Packard România SRL, Bd. Lascăr Catargiu nr. 47-53, Europe House Business Center, Et 3, Sector 1, București

Aveti drepturi legale suplimentare impotriva vanzatorului pe baza contractului de achizitie. Aceste drepturi nu sunt afectate de Garantia Producatorului HP. Va rugam sa contactati vanzatorul.

Belgique et Pays-Bas

Als bijlage ontvangt u hierbij een lijst met daarop de naam en het adres van de HP vestiging in uw land waar u terecht kunt voor de HP fabrieksgarantie.

Nederland: Hewlett-Packard Nederland BV, Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen

België: Hewlett-Packard, BVBA/SPRL, P.O.

Naast deze fabrieksgarantie kunt u op basis van nationale wetgeving ten opzichte van uw verkoper rechten ontnemen aan de verkoopovereenkomst. De HP-fabrieksgarantie laat de wettelijke rechten onder de toepasselijke nationale wetgeving ongemoeid.

Finlande

Oheisesta luettelosta löydätte yhteystiedot valmistajan takuusta vastaavaan HP:n edustajaan maassanne.

Suomi: Hewlett-Packard Oy, Piispankalliontie, FIN - 02200 Espoo

Teillä voi olla oikeus esittää takuun lisäksi vaatimuksia myös lain nojalla. Valmistajan takuu ei rajoita lakiin perustuvia oikeuksianne.

Slovénie

V prilogi vam pošiljamo imena in naslove HP-jevih skupin, pri katerih lahko v svoji državi uveljavljate HP-jevo omejeno garancijo (garancijo proizvajalca).

Slovenija: Hewlett - Packard d.o.o., Tivolska cesta 48, 1000 Ljubljana, Slovenija

Poleg garancije proizvajalca imate lahko na osnovi nakupne pogodbe tudi z zakonom predpisane pravice do prodajalca, ki jih ne omejuje ta garancija proizvajalca.

Croatie

Naziv i adresa HP-ovog subjekta koji je odgovoran za ispunjenje HP-ovog Ograničenog jamstva u Vašoj zemlji su:

Hewlett-Packard d.o.o.

Radnička cesta 41

10000 Zagreb

01/60 60 200

Na temelju svog kupoprodajnog ugovora, možete imati dodatna zakonska prava u odnosu na prodavatelja. Ovo HP-ovo Ograničeno jamstvo ni na koji način ne utječe na ta dodatna prava.

Lettonie

Pielikumā ir norādīti to HP uzņēmumu nosaukumi un adreses, kas sniedz HP ierobežoto servisa nodrošinājumu (ražotāja servisa nodrošinājumu) jūsu valstī.

Latvija: Hewlett-Packard SIA, Dunties iela 17a, Rīga, LV-1005, Latvija

Papildus ražotāja servisa nodrošinājumam likumdošanas aktos jums var būt paredzētas citas uz pirkuma līgumu balstītas pret pārdevēju izmantojamas tiesības, kas netiek ierobežotas ar šo ražotāja servisa nodrošinājumu.

Lituanie

Pridedami HP bendrovių, teikiančių HP garantiją (gamintojo garantiją) Jūsų šalyje, pavadinimai ir adresai.

Lietuva: UAB „Hewlett-Packard“, V. Gerulaičio g. 1, LT-08200 Vilnius

Pagal taikytinus vartojimo prekių pardavimą reglamentuojančius nacionalinius teisės aktus, jūs taip pat turite įstatymų galios teises. Gamintojo garantija jūsų įstatymų galią turinčių teisių jokia būdu neapriboja ir joms poveikio neturi.

Estonie

Lisatud on nende HP üksuste nimed ja aadressid, kes teie riigis HP müügarantiid teostavad.

Eesti: HP Oy Eesti Filiaal, A.H. Tammsaare tee 47, EE-11316 Tallinn

Lisaks HP müügarantiile võib teil olla nõudeid müüja vastu seoses ostu lepingutingimustele mittevastavusega. Käesolev HP müügarantii ei piira teie nimetatud õigusi.

Contrat de Licence Utilisateur Final

LISEZ ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS CI-APRÈS AVANT D'UTILISER CE PRODUIT LOGICIEL : Ce Contrat de Licence Utilisateur Final (CLUF) est un contrat entre (a) vous-même (en tant que personne ou représentant d'une entité) et (b) la société Hewlett-Packard (HP), qui régit votre utilisation du produit logiciel (« Logiciel »). Ce CLUF ne s'applique pas s'il existe un contrat de licence spécifique entre vous et HP ou ses fournisseurs portant sur le Logiciel, y compris un contrat de licence dans un document en ligne. Le terme « Logiciel » peut couvrir (i) des supports associés, (ii) un guide de l'utilisateur et d'autres éléments imprimés et (iii) des documents électroniques ou « en ligne » (désignés collectivement par le terme « Documentation de l'utilisateur »).

LES DROITS SUR CE LOGICIEL SONT FOURNIS UNIQUEMENT À LA CONDITION QUE VOUS ACCEPTIEZ TOUTES LES CLAUSES DU CLUF. EN INSTALLANT, EN COPIANT, EN TÉLÉCHARGEANT OU EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR CE CLUF. SI VOUS REFUSEZ CE CLUF, N'INSTALLEZ PAS, NE TÉLÉCHARGEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL. SI VOUS AVEZ ACHETÉ LE LOGICIEL MAIS QUE VOUS N'ACCEPTEZ PAS LE CLUF, RETOURNEZ LE LOGICIEL AU POINT D'ACHAT DANS LES QUATORZE JOURS POUR UN REMBOURSEMENT AU PRIX D'ACHAT. SI LE LOGICIEL EST INSTALLÉ SUR UN AUTRE PRODUIT HP OU EST PROPOSÉ AVEC CELUI-CI, VOUS POUVEZ RETOURNER LE PRODUIT INTÉGRAL NON UTILISÉ.

1. **LOGICIEL TIERS.** Le Logiciel peut inclure, en complément du logiciel propriétaire HP ("Logiciel HP"), un logiciel sous licences de tiers ("Logiciel tiers" et "Licence de tiers"). L'utilisation de tout Logiciel tiers est soumise aux termes et conditions de la Licence de tiers correspondante. En général, la Licence de tiers figure dans un fichier, par exemple un fichier "licence.txt" ou un fichier "LisezMoi". Vous pouvez contacter l'assistance HP si vous ne trouvez pas la Licence de tiers dont vous avez besoin. Si les Licences de tiers incluent des licences qui fournissent la disponibilité du code source (tel que la licence publique générale GNU) et que le code source correspondant n'est pas inclus avec le Logiciel, consultez les pages d'assistance du produit sur le site HP (hp.com) afin de savoir comment obtenir ce code source.
2. **DROITS DE LICENCE.** Vous disposez des droits suivants, sous réserve de satisfaire à tous les termes et conditions du présent CLUF :
 - a. **Utilisation.** HP vous concède une licence vous autorisant à utiliser une copie du Logiciel HP. "Utiliser" et "Utilisation" signifient installer, copier, stocker, charger, exécuter, afficher ou toute autre utilisation du Logiciel HP. Vous n'êtes pas autorisé à modifier le Logiciel HP ni à désactiver de fonctionnalités de licence ou de contrôle du Logiciel HP. Si ce Logiciel est fourni par HP pour être utilisé dans un produit d'imagerie ou d'impression (par exemple, si le Logiciel est un pilote d'imprimante, un micrologiciel ou un composant additionnel), le Logiciel HP peut uniquement être utilisé avec ce produit ("Produit HP"). Des restrictions supplémentaires relatives à l'Utilisation peuvent figurer dans la Documentation utilisateur. Vous n'êtes pas autorisé à dissocier les pièces des composants dans le cadre de l'Utilisation du Logiciel HP. Vous n'êtes pas autorisé à distribuer le Logiciel HP.
 - b. **Copie.** Le droit de copie qui vous est accordé signifie que vous êtes autorisé à créer des copies de sauvegarde ou d'archive du Logiciel HP, sous réserve que chaque copie contienne tous les avis de propriété originaux du Logiciel HP et qu'elle soit utilisée uniquement à des fins de sauvegarde.
3. **MISES A NIVEAU.** Pour utiliser le Logiciel HP fourni par HP comme étant une mise à niveau, une mise à jour ou un supplément (dénommés collectivement "Mise à niveau"), vous devez d'abord disposer d'une licence pour le Logiciel HP original identifié par HP comme étant éligible au titre de la Mise à niveau. Dans la mesure où la Mise à niveau prévaut sur le Logiciel HP original, vous ne pouvez plus utiliser ce Logiciel HP. Le présent CLUF s'applique à chaque Mise à niveau, sauf si HP fourni d'autres termes avec la Mise à niveau. En cas de conflit entre le présent CLUF et d'autres termes, les autres termes prévalent.

- 4. TRANSFERT.**
 - a.** Transfert de tiers. L'utilisateur final initial du Logiciel HP est autorisé à effectuer un transfert unique du Logiciel HP vers un autre utilisateur final. Tout transfert doit inclure tous les composants, le support, la documentation utilisateur, le présent CLUF et, le cas échéant, le certificat d'authenticité. Le transfert ne peut pas être un transfert indirect, tel qu'une consignation. Avant le transfert, l'utilisateur final qui reçoit le Logiciel transféré doit accepter le présent CLUF. Lors du transfert du Logiciel HP, votre licence est automatiquement résiliée.
 - b.** Restrictions. Vous n'êtes pas autorisé à louer ou prêter le Logiciel HP ou à utiliser le Logiciel HP dans le cadre d'une exploitation commerciale partagée ou d'une utilisation professionnelle. Vous n'êtes pas autorisé à accorder des sous-licences, à assigner ou transférer le Logiciel HP, sauf dans les cas formellement énoncés dans le présent CLUF.
- 5. DROITS DE PROPRIETE.** Tous les droits de propriété intellectuelle du Logiciel et de la Documentation utilisateur appartiennent à HP ou à ses fournisseurs et sont protégés par la loi, notamment les lois applicables relatives au copyright, au secret commercial, aux brevets et aux marques déposées. Vous n'êtes pas autorisé à retirer les éléments relatifs à l'identification du produit, aux droits de copyright ou aux restrictions de propriété du Logiciel.
- 6. LIMITATION RELATIVE A LA RETROCONCEPTION.** Vous n'êtes pas autorisé à procéder à une rétroconception, à décompiler ou à désassembler le Logiciel HP, sauf si, et uniquement dans la mesure où, vous y êtes autorisé par la réglementation applicable.
- 7. CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION DES DONNEES.** HP et ses filiales peuvent collecter et utiliser les informations techniques que vous fournissez relatives à (i) votre Utilisation du Logiciel ou du produit HP ou à (ii) la fourniture de services d'assistance relatifs au Logiciel et au produit HP. Toutes ces informations sont soumises à la politique de confidentialité HP. HP n'utilise pas ces informations sous une forme susceptible de vous identifier personnellement, excepté dans la mesure nécessaire pour améliorer votre Utilisation ou fournir des services d'assistance.
- 8. LIMITE DE RESPONSABILITE.** Nonobstant les dommages que vous pouvez subir, la pleine responsabilité d'HP et de ses fournisseurs dans le cadre du présent CLUF et votre recours exclusif dans le cadre du présent CLUF ne sauraient excéder le montant que vous avez effectivement payé pour le Produit ou 5 dollars U.S, si ce montant est plus élevé. **DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA REGLEMENTATION APPLICABLE, HP OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT ETRE TENUS POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE SPECIAL, INCIDENT, INDIRECT OU CONSECUTIF (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BENEFICE, PERTE DE DONNEES, INTERRUPTION D'ACTIVITE, DOMMAGE CORPOREL OU PERTE DE CONFIDENTIALITE) LIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT A L'UTILISATION OU A L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE LOGICIEL, MEME SI HP OU LE FOURNISSEUR A ETE PREVENU DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES ET MEME SI LE RECOURS CI-DESSUS NE PRODUIT PAS D'EFFET.** Certains états ou autres juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages incidents ou consécutifs, de sorte que les limitations ou exclusions susmentionnées peuvent ne pas vous être applicables.
- 9. CLIENTS DU GOUVERNEMENT AMERICAIN.** Le Logiciel a été entièrement développé à partir d'un financement privé. Tout Logiciel est un logiciel informatique commercial au sens où ces termes sont utilisés dans les réglementations d'acquisition applicables. D'après US FAR 48 CFR 12.212 et DFAR 48 CFR 227.7202, l'utilisation, la duplication et la divulgation du Logiciel par et pour le gouvernement américain ou un sous-traitant du gouvernement américain sont uniquement soumises aux termes et conditions exposés dans le présent CLUF, à l'exception des provisions contraires aux lois fédérales obligatoires applicables.
- 10. RESPECT DES LOIS D'EXPORTATION.** Vous devez vous conformer avec toutes les lois, règles et règlements (i) applicables à l'exportation ou à l'importation du Logiciel ou (ii) limitant l'Utilisation du

Logiciel, y compris les restrictions relatives à la prolifération d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques.

- 11. RESERVATION DES DROITS.** HP et ses fournisseurs se réservent tous les droits qui ne vous sont pas expressément octroyés dans le présent CLUF.

© 2009 Hewlett-Packard Development Company, L.P.

Rev. 04/09

OpenSSL

Ce produit inclut des logiciels développés par le projet OpenSSL Project pour utilisation dans le kit d'outils OpenSSL Toolkit (<http://www.openssl.org/>).

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR LE PROJET OpenSSL PROJECT « EN L'ETAT » ET TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER EST REJETEE. EN AUCUN CAS THE OpenSSL PROJECT OU SES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ETRE TENUS POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSECUTIF, SPECIAL, EXEMPLAIRE OU FORTUIT (INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, L'APPROVISIONNEMENT DE BIENS OU SERVICES DE SUBSTITUTION,

LA PERTE D'UTILISATION, DE DONNEES OU DE BENEFICES OU L'INTERRUPTION DE L'ACTIVITE) QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET SELON QUELQUE PRINCIPE DE RESPONSABILITE QUI SOIT, QUE LESDITS DOMMAGES SE FONDENT SUR LA RESPONSABILITE CONTRACTUELLE, EXTRACTIONNELLE (Y COMPRIS LA NEGLIGENCE OU AUTRE), RESULTANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL ET MEME S'ILS ONT ETE AVERTIS DE LA POSSIBILITE DESDITS DOMMAGES.

Ce produit inclut un logiciel de cryptographie conçu par Eric Young (eay@cryptsoft.com). Ce produit inclut un logiciel rédigé par Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

Assistance clientèle

Bénéficiez d'une assistance téléphonique pour votre pays/région	Vous trouverez les numéros de téléphone de votre pays/région sur le dépliant livré dans la boîte avec votre produit ou sur le site Web www.hp.com/support/ .
Préparez le nom de votre produit, son numéro de série, la date d'achat et une description du problème rencontré.	
Bénéficiez d'une assistance par Internet 24h/24	<ul style="list-style-type: none">• Aux Etats-Unis, accédez à l'adresse www.hp.com/support/ojcolorMFPX585.• En dehors des Etats-Unis, rendez-vous sur le site www.hp.com/support. Sélectionnez votre pays/région. Cliquez sur Dépannage. Saisissez le nom du produit, puis sélectionnez Rechercher.
Télécharger des utilitaires logiciels, des pilotes et des informations électroniques	<ul style="list-style-type: none">• Aux Etats-Unis, accédez à l'adresse www.hp.com/support/ojcolorMFPX585. Cliquez sur Pilotes et logiciels.• En dehors des Etats-Unis, rendez-vous sur le site www.hp.com/support. Sélectionnez votre pays/région. Cliquez sur Pilotes et logiciels. Saisissez le nom du produit (par exemple, « LaserJet M575 »), puis sélectionnez Rechercher.
Commander des services supplémentaires d'entretien ou de maintenance HP	www.hp.com/go/carepack
Enregistrez votre produit	www.register.hp.com

2 Spécifications produit

- [Spécifications physiques](#)
- [Consommation d'énergie, spécifications électriques et émissions acoustiques](#)
- [Spécifications environnementales](#)

Spécifications physiques

Tableau 2-1 Caractéristiques, cartouches d'encre incluses

Produit	Hauteur	Profondeur	Largeur	Poids
X585dn	594 mm	545 mm	515 mm	34.8 kg
X585f				34.9 kg
X585z				35.3 kg

Consommation d'énergie, spécifications électriques et émissions acoustiques

Visitez le site Web www.hp.com/support/ojcolorMFPX585 pour obtenir les toutes dernières informations.

ATTENTION : L'alimentation électrique est fonction du pays/région où le produit est vendu. Ne convertissez pas les tensions de fonctionnement. Cette opération peut endommager le produit et annuler sa garantie.

Spécifications environnementales

Tableau 2-2 Spécifications de l'environnement de fonctionnement

Environnement	Recommandé	Autorisé
Température	17 ° à 25 °C	15 ° à 30 °C
Humidité relative	30 à 70 % d'humidité relative (RH)	10 % à 80 % d'humidité relative (HR)

3 Informations réglementaires

- [Réglementations de la FCC](#)
- [Programme de gestion écologique des produits](#)
- [Déclaration de conformité](#)
- [Déclaration de conformité](#)
- [Déclarations relatives à la sécurité](#)
- [Autres déclarations concernant les produits de télécommunication \(télécopie\)](#)

Réglementations de la FCC

Ce matériel a été testé et respecte les limitations concernant les équipements numériques de classe A, conformément à l'article 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont destinées à assurer une protection suffisante contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques. S'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions, il peut provoquer des interférences préjudiciables aux communications radio. L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle peut provoquer des interférences préjudiciables. Dans un tel cas, il incombe à l'utilisateur de corriger ces interférences à ses propres frais.



REMARQUE : Toute modification apportée au produit sans le consentement de HP peut se traduire par la révocation du droit d'exploitation de l'équipement dont jouit l'utilisateur.

Un câble d'interface blindé est requis, conformément aux prescriptions de classe A, telles que spécifiées à l'article 15 des réglementations de la FCC.

Programme de gestion écologique des produits

Protection de l'environnement

Hewlett-Packard Company s'engage à vous offrir des produits de qualité fabriqués dans le respect de l'environnement. Ce produit a été conçu avec différentes caractéristiques afin de minimiser l'impact sur l'environnement.

Production d'ozone

Ce produit ne génère pas de quantité significative d'ozone (O₃).

Consommation d'énergie

L'utilisation d'énergie baisse de manière significative en mode Prête ou Veille, ce qui permet de réduire les factures énergétiques et l'utilisation des ressources naturelles sans nuire pour autant aux hautes performances du produit. Les équipements d'impression et d'imagerie Hewlett-Packard sur lesquels le logo ENERGY STAR® est apposé ont été déclarés conformes aux exigences de la norme ENERGY STAR de l'EPA (Environmental Protection Agency) relative aux équipements d'imagerie. Le logo suivant est apposé sur tous les produits d'imagerie labellisés ENERGY STAR :



Vous trouverez des informations complémentaires sur les produits d'imagerie labellisés ENERGY STAR à l'adresse :

www.hp.com/go/energystar.

Utilisation du papier

Grâce à ses fonctions d'impression recto verso manuelle/automatique et d'impression de plusieurs pages par feuille (n pages/feuille), cette imprimante permet de réduire la quantité de papier utilisée et de limiter l'épuisement de ressources naturelles qui en découle.

Matières plastiques

Conformément aux normes internationales, les composants en plastique de plus de 25 grammes portent des inscriptions conçues pour identifier plus facilement les plastiques à des fins de recyclage au terme de la vie du produit.

Consommables d'impression HP Officejet

HP s'engage à fournir des produits et services innovants et de haute qualité qui respectent l'environnement, de la conception et la fabrication du produit aux processus de distribution, de fonctionnement et de recyclage. Si vous participez au programme HP Planet Partners, nous vous garantissons que vos cartouches d'impression HP Officejet sont recyclées correctement : les plastiques et métaux pouvant être réutilisés sont récupérés, ce qui évite que des millions de tonnes de déchets ne soient déversés dans les décharges. Votre cartouche d'impression ne vous sera pas renvoyée, puisqu'elle est recyclée et utilisée pour de nouveaux matériaux. Nous vous remercions d'agir de manière responsable afin de protéger l'environnement !



REMARQUE : Accédez à www.hp.com/recycle pour obtenir des informations complètes sur le recyclage et pour commander des étiquettes, des enveloppes ou des boîtes d'affranchissement payé, pour le recyclage.

Instructions concernant le renvoi et le recyclage

Etats-Unis et Porto-Rico

Voir www.hp.com/recycle pour obtenir des informations complètes sur le recyclage et la commande d'étiquettes, d'enveloppes ou de boîtes préaffranchies. Suivez les instructions applicables ci-dessous.

Retours multiples (plus d'une cartouche)

1. Emballez chaque cartouche d'encre HP Officejet dans son emballage et son sac d'origine.
2. Scotchez les cartouches ensemble à l'aide d'un ruban adhésif. Le paquet ne doit pas peser plus de 31 kg.
3. Utilisez une étiquette prépayée unique.

OU

1. Vous pouvez utiliser l'emballage de votre choix ou demander une boîte de récupération gratuite à l'adresse www.hp.com/recycle ou en appelant le +1-800-340-2445 (capacité maximale de 31 kg de cartouches d'encre HP Deskjet).
2. Utilisez une étiquette prépayée unique.

Renvois uniques

1. Emballez la cartouche d'encre HP Officejet dans son emballage et son sac d'origine.
2. Placez l'étiquette d'expédition sur l'avant du carton.

Expédition

Pour les renvois de cartouches d'encre HP Officejet en vue du recyclage vers les États-Unis et Porto Rico, utilisez l'étiquette de transport prépayée et préaffranchie contenue dans le coffret. Pour tous les retours de recyclage de cartouches d'impression UPS, vous pouvez confier le paquet à UPS lors de votre prochaine livraison ou collecte, ou le porter dans un centre UPS agréé. (Les collectes UPS sollicitées seront facturées aux tarifs normaux de collecte.) Pour connaître le centre UPS le plus proche de chez vous, appelez le 1-800-PICKUPS ou consultez le site www.ups.com.

Si vous effectuez un renvoi avec une étiquette FedEx, confiez le paquet à un transporteur U.S. Postal Service ou confiez le paquet à un transporteur FedEx lors de votre prochaine livraison ou collecte. (Les collectes FedEx sollicitées seront facturées aux tarifs normaux de collecte.) Autrement, vous pouvez déposer vos cartouches d'encre emballées dans n'importe quel bureau de poste aux États-Unis ou n'importe quel centre d'expédition ou magasin FedEx. Pour connaître le bureau de poste U.S. Post Office le plus proche de chez vous, appelez le 1-800-ASK-USPS ou consultez le site www.ups.com. Pour connaître le centre de transport ou magasin FedEx le plus proche de chez vous, appelez le 1-800-GOFEDEX ou consultez le site www.fedex.com.

Pour plus d'informations ou pour commander des boîtes ou enveloppes supplémentaires, consultez le site www.hp.com/recycle ou appelez le 1-800-340-2445. Informations susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Pour les résidents d'Alaska et de Hawaï :

N'utilisez pas le service UPS. Appelez le 1-800-340-2445 pour plus d'informations et d'instructions. Grâce à un accord avec HP, les services postaux américains offrent un service de transport gratuit pour le retour des cartouches depuis l'Alaska et Hawaï.

Retours hors Etats-Unis

Pour participer au programme de recyclage et de retour HP Planet Partners, il vous suffit de suivre les instructions simples du guide de recyclage (à l'intérieur de l'emballage de votre nouveau consommable) ou de consulter le site www.hp.com/recycle. Sélectionnez votre pays/région pour plus d'informations sur les moyens de retourner vos consommables HP Officejet.

Papier

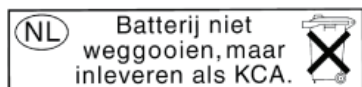
Ce produit peut utiliser du papier recyclé si celui-ci est conforme aux directives de HP. Ce produit est adapté à l'utilisation de papier recyclé conformément à la norme EN12281:2002.

Restrictions de matériel

Ce produit HP ne contient pas de mercure ajouté.

Ce produit HP contient une pile pouvant nécessiter un traitement spécial en fin de vie. Les piles contenues dans ce produit ou fournies par Hewlett-Packard pour ce produit incluent les éléments suivants :

HP Officejet Enterprise Color MFP X585	
Type	Lithium-dioxyde de manganèse
Poids	3,0 g
Emplacement	Sur le panneau principal
Peut être retirée par l'utilisateur	Non



Dit HP Product bevat een lithium-mangane-dioxide batterij. Deze bevindt zich op de hoofdprintplaat. Wanneer deze batterij leeg is, moet deze volgens de geldende regels worden afgevoerd.



廢電池請回收

Please recycle waste batteries.

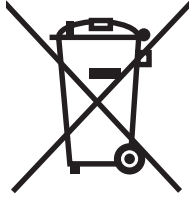
California Perchlorate Material Notice

Perchlorate material - special handling may apply. See:
<http://www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/>

This product's real-time clock battery or coin cell battery may contain perchlorate and may require special handling when recycled or disposed of in California.

Pour obtenir des informations sur le recyclage, visitez le site Web www.hp.com/recycle, contactez votre administration locale ou l'organisation Electronics Industries Alliance à l'adresse suivante (en anglais) : www.eiae.org.

Collecte des déchets par les utilisateurs



Ce symbole signifie de ne pas mettre votre produit à la poubelle avec vos autres déchets ménagers. En effet, il est de votre responsabilité d'apporter vos équipements électriques et électroniques usagés dans un point de collecte où ils pourront être recyclés. Pour plus d'informations, contactez votre service de collecte des déchets ménagers ou consultez la page suivante : www.hp.com/recycle.

Recyclage du matériel électronique

HP encourage ses clients à recycler le matériel électronique usagé. Pour plus d'informations sur les programmes de recyclage, consultez la page : www.hp.com/recycle.

Substances chimiques

HP s'engage à fournir à ses clients les informations relatives aux substances chimiques utilisées dans les produits HP, en respect des réglementations légales telles que la réglementation REACH (disposition CE n ° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil). Vous trouverez un rapport sur les substances chimiques de ce produit à l'adresse suivante : www.hp.com/go/reach.

Fiche signalétique de sécurité du produit

La fiche technique sur la sécurité d'emploi des produits (MSDS, Material Safety Data Sheets) relative aux consommables renfermant des substances chimiques (l'encre, par exemple) est disponible sur le site Web HP à l'adresse www.hp.com/go/msds.

EPEAT

De nombreux produits HP sont conçus pour répondre aux normes EPEAT. EPEAT est une notation globale de l'environnement qui permet d'identifier les équipements électroniques plus respectueux de l'environnement. Pour plus d'informations sur la notation EPEAT, rendez-vous sur le site www.epeat.net. Pour obtenir des informations sur les produits HP homologués EPEAT, consultez la page www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/pdf/epeat_printers.pdf.

Informations complémentaires

Pour obtenir des informations sur ces rubriques relatives à l'environnement :

- Feuille de profil écologique pour ce produit et plusieurs produits HP associés
- Engagement HP dans la protection de l'environnement
- Système HP de gestion de l'environnement

- Retour d'un produit HP à la fin de sa durée de vie et programme de recyclage
- Fiche technique de sécurité des produits

Visitez la page www.hp.com/go/environment.

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité

Selon ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Nom du fabricant : Hewlett-Packard Company DoC# : BOISB-1300-01-R1

Adresse du fabricant : 11311 Chinden Boulevard
Boise, Idaho 83714-1021, Etats-Unis

déclare que le produit

Nom du produit : HP Officejet Enterprise Color MFP X585dn

Modèle réglementaire :¹⁾ BOISB-1300-01

Accessoire produit : B5L07A - Bac à papier de 500 feuilles HP Officejet Enterprise

Cartouches d'encre :

- D8J03A - Cartouche Officejet HP 980 STARTUP Cyan
- D8J04A - Cartouche Officejet HP 980 STARTUP Magenta
- D8J05A - Cartouche Officejet HP 980 STARTUP Jaune
- D8J06A - Cartouche Officejet HP 980 STARTUP Noir
- D8J07A - Cartouche Officejet HP 980A Cyan
- D8J08A - Cartouche Officejet HP 980A Magenta
- D8J09A - Cartouche Officejet HP 980A Jaune
- D8J10A - Cartouche Officejet HP 980A Noir

conforme aux caractéristiques et réglementations du produit suivantes :

EMC : CISPR 22:2008 / EN55022:2010 Classe A
CISPR 24:1997 +A1:2001 +A2:2002 / EN55024:2010
EN 61000-3-2:2006 +A1:2009 +A2:2009
EN 61000-3-3:2008
FCC Titre 47 CFR, Article 15 Classe A²⁾ / ICES-003, numéro 4
GB9254-2008, GB17625.1-2003

SECURITE : IEC 60950-1:2005 +A1:2009/ EN60950-1 : 2006 +A11:2009 +A1:2010 +A12:2011
IEC 60825-1:2007 / EN 60825-1:2007 (Produit Laser/LED de classe 1)
IEC 62479:2010 / EN 62479:2010
GB4943.1-2011

RoHS : EN 50581:2012

Informations complémentaires :

Le produit ci-après est conforme aux exigences de la directive EMC 2004/108/EC, de la directive 2006/95/CE relative à la basse tension et de la directive RoHS 2011/65/EC, et porte en conséquence la marque CE .

Cet appareil est conforme à la section 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui risquent de fausser son fonctionnement.

1. Un numéro de modèle réglementaire est attribué à ce produit qui demeure avec les aspects réglementaires de la conception. Le numéro de modèle réglementaire est l'identifiant de produit principal dans la documentation et les rapports d'essais réglementaires. Ce numéro ne doit pas être confondu avec le nom marketing ou le numéro de référence du produit.
2. Le produit répond aux exigences de la classe A EN55022 et CNS13438 et les informations suivantes s'y appliquent en conséquence :
« Attention - Ce produit est un produit de classe A. Il peut causer des interférences radio dans un environnement intérieur. Dans ce cas, il est possible que l'utilisateur doive prendre des mesures adéquates. »

Boise, Idaho USA

Juillet 2013

Pour tout renseignement sur les réglementations uniquement, contactez :

Europe : Hewlett-Packard GmbH, HQ-TRE, Herrenberger Straße 140, D-71034 Böblingen, Germany

www.hp.eu/certificates

Etats-Unis : Hewlett-Packard, 3000 Hanover St., Palo Alto, CA 94304, U.S.A. 650-857-1501

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité

Selon ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Nom du fabricant :	Hewlett-Packard Company	DoC# : BOISB-1300-02-R1
Adresse du fabricant :	11311 Chinden Boulevard Boise, Idaho 83714-1021, Etats-Unis	
déclare que le produit		
Nom du produit :	HP Officejet Enterprise Color MFP X585f et HP Officejet Enterprise Color Flow MFP X585z	
Modèle réglementaire :¹⁾	BOISB-1300-02	
Accessoires produit :	BOISB-0703-00 (module de télécopie) ²⁾ B5L07A - Bac à papier de 500 feuilles HP Officejet Enterprise	
Cartouches d'encre :	<ul style="list-style-type: none">• D8J03A - Cartouche Officejet HP 980 STARTUP Cyan• D8J04A - Cartouche Officejet HP 980 STARTUP Magenta• D8J05A - Cartouche Officejet HP 980 STARTUP Jaune• D8J06A - Cartouche Officejet HP 980 STARTUP Noir• D8J07A - Cartouche Officejet HP 980A Cyan• D8J08A - Cartouche Officejet HP 980A Magenta• D8J09A - Cartouche Officejet HP 980A Jaune• D8J10A - Cartouche Officejet HP 980A Noir	
conforme aux caractéristiques et réglementations du produit suivantes :		
EMC :	CISPR 22:2008 / EN55022:2010 Classe A CISPR 24:1997 +A1:2001 +A2:2002 / EN55024:2010 EN 61000-3-2:2006 +A1:2009 +A2:2009 EN 61000-3-3:2008 FCC Titre 47 CFR, Article 15 Classe A ³ / ICES-003, numéro 4 GB9254-2008, GB17625.1-2003	
SECURITE :	IEC 60950-1:2005 +A1:2009/ EN60950-1 : 2006 +A11:2009 +A1:2010 +A12:2011 IEC 60825-1:2007 / EN 60825-1:2007 (Produit Laser/LED de classe 1) IEC 62479:2010 / EN 62479:2010 GB4943.1-2011	
TELECOM :	ES 203 021 Règles et réglementations de la FCC 47 CFR Partie 68	
RoHS :	EN 50581:2012	
Informations complémentaires :		

Le produit ci-après est conforme aux exigences de la directive EMC 2004/108/EC, de la directive 2006/95/CE relative à la basse tension et de la directive RoHS 2011/65/EC, et porte en conséquence la marque CE .

Cet appareil est conforme à la section 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui risquent de fausser son fonctionnement.

1. Un numéro de modèle réglementaire est attribué à ce produit qui demeure avec les aspects réglementaires de la conception. Le numéro de modèle réglementaire est l'identifiant de produit principal dans la documentation et les rapports d'essais réglementaires. Ce numéro ne doit pas être confondu avec le nom marketing ou le numéro de référence du produit.
2. Ce produit utilise un module de télécopie analogique dont le numéro de modèle réglementaire est : BOISB-0703-00 pour être en conformité avec la réglementation et les exigences techniques dans les pays/régions dans lesquels le produit sera vendu.
3. Le produit répond aux exigences de la classe A EN55022 et CNS13438 et les informations suivantes s'y appliquent en conséquence :
« Attention - Ce produit est un produit de classe A. Il peut causer des interférences radio dans un environnement intérieur. Dans ce cas, il est possible que l'utilisateur doive prendre des mesures adéquates. »
4. Les approbations et les normes Télécom appropriées pour les pays/régions cibles ont été appliquées à ce produit, en plus de celles ci-dessus.

Boise, Idaho USA

Juillet 2013

Pour tout renseignement sur les réglementations uniquement, contactez :

Europe : Hewlett-Packard GmbH, HQ-TRE, Herrenberger Straße 140, D-71034 Böblingen, Germany

www.hp.eu/certificates

Etats-Unis : Hewlett-Packard, 3000 Hanover St., Palo Alto, CA 94304, U.S.A. 650-857-1501

Déclarations relatives à la sécurité

Canada - Déclaration de conformité de l'ICES-003 de l'industrie du Canada

CAN ICES-3(A)/NMB-3(A)

Déclaration VCCI (Japon)

この装置は、クラスA情報技術装置です。この装置を家庭環境で使用すると電波妨害を引き起こすことがあります。この場合には使用者は適切な対策を講ずるよう要求されることがあります。

VCCI-A

Instructions sur le cordon d'alimentation

Vérifiez que la source d'alimentation électrique est adéquate pour la tension nominale du produit. Cette tension nominale est indiquée sur l'étiquette du produit. Ce produit fonctionne avec 100-127 V CA ou 220-240 V CA et 50/60 Hz.

Branchez le cordon d'alimentation entre le produit et une prise CA avec mise à la terre.

⚠ ATTENTION : Afin d'empêcher tout endommagement du produit, utilisez uniquement le cordon d'alimentation fourni.

Déclaration relative aux cordons d'alimentation (Japon)

製品には、同梱された電源コードをお使い下さい。
同梱された電源コードは、他の製品では使用出来ません。

Déclaration EMC (Chine)

此为 A 级产品，在生活环境中，该产品可能会造成无线电干扰。在这种情况下，可能需要用户对其干扰采取切实可行的措施。

Déclaration EMC (Corée)

A급 기기
(업무용 방송통신기기)

이 기기는 업무용(A급)으로 전자파적합등록을 한 기기이오니 판매자 또는 사용자는 이점을 주의하시기 바라며, 가정 외의 지역에서 사용하는 것을 목적으로 합니다.

Déclaration EMI (Taiwan)

警告使用者：

這是甲類的資訊產品，在居住的環境中使用時，可能會造成射頻干擾，在這種情況下，使用者會被要求採取某些適當的對策。

Déclaration GS (Allemagne)

Das Gerät ist nicht für die Benutzung im unmittelbaren Gesichtsfeld am Bildschirmarbeitsplatz vorgesehen. Um störende Reflexionen am Bildschirmarbeitsplatz zu vermeiden, darf dieses Produkt nicht im unmittelbaren Gesichtsfeld platziert werden.

Das Gerät ist kein Bildschirmarbeitsplatz gemäß BildscharbV. Bei ungünstigen Lichtverhältnissen (z. B. direkte Sonneneinstrahlung) kann es zu Reflexionen auf dem Display und damit zu Einschränkungen der Lesbarkeit der dargestellten Zeichen kommen.

Tableau de substances (Chine)



零件描述	有毒有害物质和元素					
	铅	汞	镉	六价铬	多溴联苯	多溴联苯醚
外壳和托盘*	0	0	0	0	0	0
电线*	0	0	0	0	0	0
印刷电路板*	X	0	0	0	0	0
打印系统*	X	0	0	0	0	0
显示器*	X	0	0	0	0	0
喷墨打印机墨盒*	0	0	0	0	0	0
驱动光盘*	X	0	0	0	0	0
扫描仪*	X	X	0	0	0	0
网络配件*	X	0	0	0	0	0
电池板*	X	0	0	0	0	0
自动双面打印系统*	0	0	0	0	0	0
外部电源*	X	0	0	0	0	0

0: 指此部件的所有均一材质中包含的这种有毒有害物质, 含量低于 SJ/T11363-2006的限制
X: 指此部件使用的均一材质中至少有一种包含的这种有毒有害物质, 含量高于 SJ/T11363-2006的限制
注: 环保使用期限的参考标识取决于产品正常工作的温度和湿度等条件
*以上只适用于使用这些部件的产品

Informations utilisateur Ecolabel SEPA (Chine)

中国环境标识认证产品用户说明

噪声大于 63.0 dB(A)的办公设备不宜放置于办公室内, 请在独立的隔离区域使用。

如需长时间使用本产品或打印大量文件, 请确保在通风良好的房间内使用。

如您需要确认本产品处于零能耗状态, 请按下电源关闭按钮, 并将插头从电源插座断开。

您可以使用再生纸, 以减少资源耗费。

Déclaration relative aux restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)

Türkiye Cumhuriyeti: EEE Yönetmeliğine Uygundur

Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)

Обладнання відповідає вимогам Технічного регламенту щодо обмеження використання деяких небезпечних речовин в електричному та електронному обладнанні, затвердженого постановою Кабінету Міністрів України від 3 грудня 2008 № 1057

Conformité avec l'Eurasie (Biélorussie, Kazakhstan, Russie)



Производитель: Hewlett-Packard Company, 3000 Hanover Street, Palo Alto, California 94304, США.

НР Россия: ЗАО «Хьюлетт-Паккард А.О.», 125171, Россия, г. Москва, Ленинградское шоссе, 16А, стр.3, тел./факс: +7 (495) 797 35 00, +7 (495) 287 89 05

НР Беларусь: ИООО «Хьюлетт-Паккард Бел», 220030, Беларусь, г. Минск, ул. Интернациональная, 36-1, офис 722-723, тел.: +375 (17) 392 28 18, факс: +375 (17) 392 28 21

НР Казахстан: ТОО «Хьюлетт-Паккард (К)», 050040, Казахстан, г. Алматы, Бостандыкский район, ул. Тимирязева, 28В, 1 этаж, тел./факс: +7 (727) 355 35 50, +7 (727) 355 35 51

Өндіруші: Hewlett-Packard Company, 3000 Hanover Street, Palo Alto, Калифорния 94304, АҚШ

НР Қазақстан: ЖШС «Хьюлетт-Паккард (К)», 050040, Қазақстан, Алматы қ., Бостандық ауданы, Тимирязев к-сі, 28В, тел./факс: +7 (727) 355 35 50, +7 (727) 355 35 51

Autres déclarations concernant les produits de télécommunication (télécopie)

Union Européenne - Déclaration relative aux télécommunications

Ce produit est destiné à être connecté aux réseaux téléphoniques publics commutés RTPC (Public Switched Telecommunication Networks) analogiques des pays/régions membres de l'Espace Economique Européen (EEE).

Il répond aux exigences de la directive EU R&TTE 1999/5/EC (Annexe II) et comporte le marquage de conformité CE correspondant.

Pour plus d'informations, lisez la déclaration de conformité fournie par le fabricant, présentée dans une autre section de ce manuel.

Quelles que soient les différences entre les RTPC de chaque pays/région, le produit ne garantit en aucun cas un fonctionnement systématique et optimal sur tous les points de raccordement RTPC. La compatibilité du réseau dépend des paramètres sélectionnés par le client lors de la préparation de sa connexion au réseau RTPC. Veuillez suivre les instructions fournies dans le manuel de l'utilisateur.

Si vous rencontrez des problèmes de compatibilité réseau, veuillez contacter le fournisseur de votre équipement ou le support technique Hewlett-Packard de votre pays/région.

La connexion à un point de raccordement RTPC peut être sujette à d'autres conditions définies par l'opérateur RTPC local.

New Zealand Telecom Statements

The grant of a Telepermit for any item of terminal equipment indicates only that Telecom has accepted that the item complies with minimum conditions for connection to its network. It indicates no endorsement of the product by Telecom, nor does it provide any sort of warranty. Above all, it provides no assurance that any item will work correctly in all respects with another item of Telepermitted equipment of a different make or model, nor does it imply that any product is compatible with all of Telecom's network services.

This equipment may not provide for the effective hand-over of a call to another device connected to the same line.

This equipment shall not be set up to make automatic calls to the Telecom "111" Emergency Service.

This product has not been tested to ensure compatibility with the FaxAbility distinctive ring service for New Zealand.

Additional FCC statement for telecom products (US)

This equipment complies with Part 68 of the FCC rules and the requirements adopted by the ACTA. On the back of this equipment is a label that contains, among other information, a product identifier in the format US:AAAEQ##TXXXX. If requested, this number must be provided to the telephone company.

The REN is used to determine the quantity of devices, which may be connected to the telephone line. Excessive RENs on the telephone line may result in the devices not ringing in response to an incoming call. In most, but not all, areas, the sum of the RENs should not exceed five (5.0). To be certain of the number of devices that may be connected to the line, as determined by the total RENs, contact the telephone company to determine the maximum REN for the calling area.

This equipment uses the following USOC jacks: RJ11C.

An FCC-compliant telephone cord and modular plug is provided with this equipment. This equipment is designed to be connected to the telephone network or premises wiring using a compatible modular jack, which is Part 68 compliant. This equipment cannot be used on telephone company-provided coin service. Connection to Party Line Service is subject to state tariffs.

If this equipment causes harm to the telephone network, the telephone company will notify you in advance that temporary discontinuance of service may be required. If advance notice is not practical, the telephone company will notify the customer as soon as possible. Also, you will be advised of your right to file a complaint with the FCC if you believe it is necessary.

The telephone company may make changes in its facilities, equipment, operations, or procedures that could affect the operation of the equipment. If this happens, the telephone company will provide advance notice in order for you to make the necessary modifications in order to maintain uninterrupted service.

If trouble is experienced with this equipment, please see the numbers in this manual for repair and (or) warranty information. If the trouble is causing harm to the telephone network, the telephone company may request you remove the equipment from the network until the problem is resolved.

The customer can do the following repairs: Replace any original equipment that came with the device. This includes the toner cartridge, the supports for trays and bins, the power cord, and the telephone cord. It is recommended that the customer install an AC surge arrestor in the AC outlet to which this device is connected. This is to avoid damage to the equipment caused by local lightning strikes and other electrical surges.

Telephone Consumer Protection Act (US)

The Telephone Consumer Protection Act of 1991 makes it unlawful for any person to use a computer or other electronic device, including fax machines, to send any message unless such message clearly contains, in a margin at the top or bottom of each transmitted page or on the first page of the transmission, the date and time it is sent and an identification of the business, other entity, or individual sending the message and the telephone number of the sending machine or such business, or other entity, or individual. (The telephone number provided cannot be a 900 number or any other number for which charges exceed local or long distance transmission charges).

Industry Canada CS-03 requirements

Notice: The Industry Canada label identifies certified equipment. This certification means the equipment meets certain telecommunications network protective, operational, and safety requirements as prescribed in the appropriate Terminal Equipment Technical Requirement document(s). The Department does not guarantee the equipment will operate to the user's satisfaction. Before installing this equipment, users should ensure that it is permissible for the equipment to be connected to the facilities of the local telecommunications company. The equipment must also be installed using an acceptable method of connection. The customer should be aware that compliance with the above conditions may not prevent degradation of service in some situations. Repairs to certified equipment should be coordinated by a representative designated by the supplier. Any repairs or alterations made by the user to this equipment, or equipment malfunctions, may give the telecommunications company cause to request the user to disconnect the equipment. Users should ensure for their own protection that the electrical ground connections of the power utility, telephone lines, and internal metallic water pipe system, if present, are connected together. This precaution can be particularly important in rural areas.

⚠ ATTENTION: Users should not attempt to make such connections themselves, but should contact the appropriate electric inspection authority, or electrician, as appropriate. The Ringer Equivalence Number (REN) of this device is 0.0B.

This product meets the applicable Industry Canada technical specifications. / Le présent matériel est conforme aux spécifications techniques applicables d'Industrie Canada.

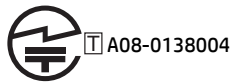
Notice: The Ringer Equivalence Number (REN) assigned to each terminal device provides an indication of the maximum number of terminals allowed to be connected to a telephone interface. The termination on an interface may consist of any combination of devices subject only to the requirement that the sum of the Ringer Equivalence Number of all the devices does not exceed five (5.0). / L'indice d'équivalence de la sonnerie (IES) sert à indiquer le nombre maximal de terminaux qui peuvent être raccordés à une interface téléphonique. La terminaison d'une interface peut consister en une combinaison quelconque de dispositifs, à la seule condition que la somme d'indices d'équivalence de la sonnerie de tous les dispositifs n'excède pas cinq.

The standard connecting arrangement code (telephone jack type) for equipment with direct connections to the telephone network is CA11A.

Marquage pour les télécommunications câblées au Vietnam pour les produits homologués ICTQC



Marquage télécommunications Japon



Index

A

- Assistance
 - en ligne 14
- Assistance à la clientèle HP 14
- Assistance clientèle
 - en ligne 14
- Assistance en ligne 14
- Assistance technique
 - en ligne 14

B

- Batteries fournies 21

C

- Collecte des déchets 22
- Conformité avec l'Eurasie 31
- Consommation
 - d'énergie 16

D

- Déclaration EMC (Corée) 28
- Déclaration EMI de Taiwan 29
- Déclaration VCCI (Japon) 28

E

- Environnement, programme de protection 19

F

- Fiche signalétique de sécurité du produit 22

- Fin de vie, mise au rebut 21

G

- Garantie
 - licence 10
 - produit 2

L

- Licence, logiciel 10
- Logiciel
 - contrat de licence logicielle 10

M

- Matériel, restrictions 21

P

- Produit sans mercure 21

R

- Rebut, fin de vie 21
- Recyclage
 - du matériel électronique 22
 - programme HP de renvoi et de recyclage des consommables 20
- Recyclage du matériel électronique 22
- Réglementations de la FCC 18

S

- Sites Web
 - assistance clientèle 14
 - fiche signalétique sur la sécurité d'emploi des produits (MSDS) 22
- Spécifications
 - électriques et acoustiques 16
 - physiques 16
- Spécifications acoustiques 16
- Spécifications de taille, produit 16
- Spécifications électriques 16
- Spécifications physiques 16



B5L04-90944

